**Documents à fournir (photocopies)**

**pour constituer le dossier  :**

3 ephotos numérique (agréées par l'ANTS) / Carte d'identité + permis de l'élève (recto-verso) /

1. JDC (-de 25 ans) / ASSR 2 (- de 21 ans) /
2. Un justificatif de domicile de l'élève ou de l'hébergeant de moins de 6 mois
3. (Facture téléphone portable ou fixe, avis d'imposition...) /
4. Carte d'identité de l'hébergeant (recto-verso) /
5. Attestation sur l'honneur datée et signée de l'hébergeant certifiant du domicile
6. Livret de famille si l'élève mineur n'a pas le même nom que l'hébergeant /
7. 3 enveloppes format A5 affranchies à 50g (lettre verte) /
8. Disponibilités / N° téléphone fixe et portable + adresse mail (élève et parents)